




Envoyé en préfecture le 05/12/2018  
Reçu en préfecture le 05/12/2018  
Affiché le   
ID : 063-256303520-20181128-44\_2018-DE

Département du Puy-de-Dôme  
Arrondissement de Clermont-Ferrand

## Séance de l'assemblée délibérante du 28 novembre 2018

### Délibération n°44/2018

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le mercredi 21 novembre deux mille dix-huit, s'est réuni à 18 heures, le mercredi 28 novembre deux mille dix-huit, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

**Titulaires présents :**

- DEMERE Jean-François
- PETEL Gilles
- BRANLARD Gérard
- HEALY Bénédicte
- BRUHAT Pascal
- SALLES Daniel
- BERNARD Françoise
- BUCHE Jean-Pierre

**Titulaires excusés :**

- BLANCHET Roland
- DELETANG Claude
- GUILLAUME Gérard

**Suppléants présents :**

- DUPECHER Pierre
- BLANCHAMP Gérard

**Suppléants excusés :**

- GUILLAUME Gérard
- LANGUILLE Fabienne
- GUELON René
- HENRION Colette
- ARDOUREL Sylvie
- FEDERSPIEL Hélène
- AUBIER Claude
- DUMAS Olivier

**Représentation :** Départ de Gilles PETEL à 19h, représenté par son suppléant Pierre DUPECHER

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	8	1		3	8	8	0	0

**Objet : Convention de mise à disposition de terrains sur l'Ecopôle au profit de l'association « le Chemin des étoiles »**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant** que le site de l'Ecopôle du Val d'Allier est un site ouvert au public,

**Considérant** le souhait du SEAT de proposer un programme d'animations sur le site,

**Considérant** la demande de l'association LE CHEMIN DES ETOILES de bénéficier d'une mise à disposition de terrains de l'Ecopôle afin de proposer des animations ponctuelles liées à l'astronomie et à l'observation des étoiles,

Le Président précise que les animations proposées par l'association, le CHEMIN DES ETOILES semblent compatibles avec le positionnement environnemental du site. Il propose qu'une convention de mise à disposition soit établie de manière systématique avec les acteurs souhaitant intervenir de manière régulière sur le site afin de cadrer les interventions de chacun.

Le Président présente le projet de convention de mise à disposition au profit de l'association LE CHEMIN DES ETOILES.

Après avoir ouï l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité syndical du SEAT décide à **l'unanimité** :

- **D'adopter** la convention de mise à disposition à titre gratuit de terrains présents sur l'Ecopôle du Val d'Allier au profit de l'association LE CHEMIN DES ETOILES,
- **De donner** mandat au Président pour signer tous documents liés aux présentes décisions,
- **De charger** Monsieur Jean-Pierre Buche, en qualité de Président, de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président  
M. Jean-Pierre BUCHE

